

*Question présentée par le député :*  
*M. Florian Gander*

*Date de dépôt : 22 septembre 2017*

## **Question écrite urgente**

**Formation des gendarmes aux premiers secours : Qui ?  
Combien ? Pourquoi pas ?**

Il m'a été rapporté que la formation des gendarmes aux gestes de premiers secours est sous-traitée à des sociétés privées.

Sachant que Genève dispose d'une excellente école de formation pour les ambulanciers, dont plusieurs modules sont basés sur les simulations d'accidents de la circulation et d'autres interventions diverses et variées, telles celles auxquelles les gendarmes sont confrontés dans leurs missions quotidiennes, et que, dans de nombreux cas, la gendarmerie est sur place avant les services de premiers secours ou devra collaborer avec ces derniers, je peux en déduire que la formation donnée par cette institution ciblera bien mieux les attentes et les besoins que nulle autre entité.

Ceci permettrait également d'éviter d'engager des sous supplémentaires en dehors des comptes étatiques et, aux deux parties, de faire connaissance et de commencer une précollaboration afin de garantir des interventions de meilleure qualité dans le futur, ce qui contribuera directement à sauver des vies.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Avec qui la gendarmerie fait-elle actuellement ses formations de base et la formation continue aux gestes de premiers secours ?*
- 2. Si la formation des gendarmes est effectuée avec des sociétés externes, combien coûtent ces formations ?*
- 3. Serait-il pertinent de mettre en corrélation les services de gendarmerie et la haute école des ambulanciers ?*
- 4. Si un partenariat entre la haute école des ambulanciers est possible, cela engendrerait-il un coût ? Et si oui combien ?*